

Frédéric Encel, Julien Mauriat, Delphine Papin, Maud Lasseur
27 novembre 2001

Israël-Palestine : La guerre pour le territoire

Pendant que nous débattons au Flore, ce soir du 27 novembre, sur le thème Israël-Palestine : une nouvelle guerre de cent ans, nul n'imagine le week-end sanglant qui s'annonce à Jérusalem et Haïfa. Et cependant, qui en sera surpris ? En Palestine, depuis un demi-siècle, la guerre n'en finit plus de rebondir et la paix d'achopper.

Conflit exceptionnel par sa longévité, il ne suffit pourtant pas de l'aborder sous son angle historique. La guerre entre Israël et Palestine, c'est d'abord une lutte pour le territoire. Un territoire sacralisé dont chaque parcelle est une promesse de drame. Un territoire-épiceutre susceptible de transmettre ses ondes de choc au monde entier. Bref, un vrai laboratoire géopolitique qu'ont accepté de disséquer pour nous deux géographes : Frédéric Encel, docteur en géopolitique, auteur d'une Géopolitique de Jérusalem parue chez Flammarion, et Julien Mauriat, doctorant travaillant sur la question des réfugiés palestiniens au Liban.

Frédéric Encel (IEP de Rennes) rappelle en introduction son attachement à la démarche géopolitique définie par Yves Lacoste : l'étude des rivalités de pouvoir sur un territoire, en intégrant les débats d'idée qu'elles engendrent et les représentations qui les sous-tendent.

Pourquoi travailler sur Jérusalem ? Parce que « Jérusalem est plus géopolitique que n'importe quel autre lieu. On y trouve un écart phénoménal entre l'exiguïté du théâtre du conflit (faible superficie du territoire et faiblesse numérique de sa population) et l'extraordinaire importance des implications internationales de tout événement qui s'y déroule ». La Jérusalem, la « vraie », c'est-à-dire la vieille ville qui abrite le Mur des Lamentations, le Saint-Sépulcre, l'Esplanade des Mosquées, équivaut en superficie à la place de la Concorde à Paris. C'est pourtant là que se cristallise le conflit. Chaque affrontement judéo-musulman ou israélo-palestinien sur cet espace d'à peine un kilomètre carré a des répercussions identitaires à l'échelle mondiale.

Jérusalem est une ville sainte, à des degrés divers, pour les trois religions monothéistes. Le fait est reconnu. Il en découle un but commun aux Arabes et aux Israéliens - la souveraineté territoriale - et des stratégies d'instrumentalisation, à des fins politiques, des symboles religieux de Jérusalem. Les Palestiniens, comme les Israéliens, ont utilisé le caractère sacré de Jérusalem pour tenter d'asseoir leur souveraineté sur la ville. Mais leurs stratégies diffèrent. Depuis la Guerre des Six Jours, les Israéliens cherchent à modifier la géographie humaine de la ville en construisant progressivement des quartiers juifs autour des quartiers arabes. Cette « stratégie d'encerclement », qui rend impossible tout découpage de Jérusalem, permet aux Israéliens de refuser la souveraineté aux Arabes. A Jérusalem-Est, on comptait 60 000 Palestiniens et pas un Israélien en 1967 ; ils sont aujourd'hui respectivement 200 000 et 190 000. Face à Israël, puissant possesseur foncier, les Palestiniens ne disposent pas de moyens d'implantation suffisants pour créer de nouveaux quartiers arabes. Yasser Arafat a donc opté pour la mobilisation d'alliés extra-nationaux autour du concept d'une Jérusalem-troisième ville sainte de l'islam. En instrumentalisant l'idée de sacré, il institue Jérusalem « ville musulmane », et obtient ainsi le soutien inconditionnel de tous les Etats islamiques du globe. Mais cette stratégie, qui a longtemps été un outil efficace, se retourne aujourd'hui contre son

auteur : Yasser Arafat est soumis à la pression des pays musulmans qui peuvent légitimement, en tant que partie intégrante du monde musulman, s'impliquer dans sa politique.

Quelles sont les perspectives face à cette situation ? Plusieurs propositions ont été évoquées pour tenter de résoudre la question de Jérusalem : proposition d'un découpage administratif où chacun détiendrait une part de souveraineté ; proposition américaine d'une souveraineté divine ; proposition d'un statut international pour la ville. Frédéric Encel ne tranche pas. Il préfère citer l'ancien maire adjoint de la ville, Meron Benvenisti : « Jérusalem n'a pas plus de solutions que la vie n'a de solutions. Jérusalem est une situation ». Et pour conclure sur une note optimiste, il rappelle les mots de l'écrivain israélien Yehuda Amichai, qui imagine un guide, s'adressant un jour futur à un groupe de touristes venus visiter Jérusalem : « Vous voyez cet arc de l'époque romaine ? Il est sans importance. Mais regardez, juste à côté, à gauche, un peu plus bas, il y a là un homme assis qui vient d'acheter des fruits et des légumes pour sa famille ».

Julien Mauriat (Université Paris X) propose une analyse du conflit depuis ses marges territoriales. Il effectue sa thèse de géographie sur le thème des réfugiés palestiniens au Liban, un sujet encore peu étudié en France. Et pourtant, « l'exil de près d'un million de Palestiniens, en 1948, est la première et l'une des plus impressionnantes conséquences du partage de la Palestine ». La question des réfugiés palestiniens est à la fois centrale et paradoxale ; centrale parce qu'elle pèse lourdement sur le conflit israélo-palestinien depuis 1948 et qu'elle est au cœur du mouvement national palestinien depuis le milieu des années 60 ; paradoxale parce que les réfugiés, exclus du territoire disputé, le sont également de la réflexion sur la paix.

Le temps a rendu la situation inextricable. La diaspora palestinienne, ce sont désormais 3,7 millions d'individus, en Syrie, au Liban, en Jordanie... et trois générations d'exilés. Leur sort varie considérablement selon les pays. L'inégalité de statut entre ces réfugiés est un premier facteur de différenciation. En Jordanie, les Palestiniens de souche sont devenus citoyens jordaniens et bénéficient de tous les droits afférents : à la libre circulation, au travail... Au contraire, ils restent apatrides au Liban, sans statut ni droit (63 métiers leurs sont interdits). Autre facteur d'inégalité, le lieu de résidence, les conditions de vie de ces exilés. Au Proche-Orient, 67% des réfugiés palestiniens en moyenne vivent aujourd'hui hors des camps. Mais s'ils sont 85% en Jordanie, leur proportion tombe à 44% au Liban, un pays où la précarité de vie des Palestiniens reste très préoccupante.

De telles difficultés au Liban tiennent à la convergence historique entre question palestinienne et guerre libanaise. Même si depuis dix ans et le retour à la paix, la situation des réfugiés au Liban a évolué, elle ne s'est pas normalisée. Prenons l'exemple, symbolique, du camp de Chatila. Détruit durant la guerre, il a été reconstruit avec l'aide de la communauté internationale et abrite aujourd'hui 8 000 personnes sur 4 km². Seulement la moitié de cette population est d'origine palestinienne, preuve d'une ouverture plus grande de l'espace du camp à la société urbaine... au moins à celle des autres réfugiés accueillis par le pays. Malgré tout, la faible insertion du camp à la ville est frappante. Le paysage urbain reconstruit reste gangrené par l'empreinte de la guerre : la ville a été rebâtie en prenant soin de maintenir un cordon d'isolement autour du camp, les plans d'urbanisme continuent de laisser en blanc cet espace. L'existence du camp, des Palestiniens même, est niée. Pas de projet pour ce fragment d'histoire en suspens. Logique d'attentisme des décideurs dans le Liban contemporain qui, pour certains, ne sont autres que les anciens chefs de milices responsables du massacre des Palestiniens à Sabra et Chatila ou de la « guerre des camps » au milieu des années 80...

Les perspectives, du côté palestinien, ne sont guère plus réjouissantes. En janvier 2001, dans le plan de paix de Taba, on a envisagé le retour d'un certain nombre de ces exilés vers leur terre d'origine. Depuis l'élection de Sharon, plus rien... Pour une grande partie des réfugiés, l'idée de retour s'est d'ailleurs délitée. La question de la survie prime. De nouvelles filières se mettent en place qui ouvrent des perspectives d'émigration lointaine, vers le Canada, la Scandinavie... Les promesses sans suite des responsables politiques palestiniens ont épuisé la population exilée. La question des réfugiés est dans une impasse psychologique et politique. Le moins que l'on puisse revendiquer pour cette population, c'est le droit à un statut de citoyen... sur quelque terre que ce soit.

Débat

Intervenant A : Je souhaiterais citer cette phrase du grand poète Darwich, un Palestinien : « Un intellectuel israélien peut être laïc ou athée, dès qu'on lui pose la question de Jérusalem, il réagit en religieux et même en orthodoxe »... Plus pragmatiquement, je m'interroge sur cette question du droit au retour des réfugiés. Ce droit a été posé par l'ONU et pourtant, il fait toujours débat. Le droit international ne doit-il pas être tout simplement appliqué, de gré ou de force, comme partout ailleurs ?

Julien Mauriat : Le droit au retour est certes assuré par les textes (résolutions 194 et 242 de l'ONU en 1948 et 1967) mais on n'a pas encore répondu aux questions « où », « comment » et « dans quelles conditions » assurer ce retour ?

Frédéric Encel : Et n'oublions pas que 3,7 millions de réfugiés palestiniens, c'est un tiers de la population de la Palestine actuelle... Aucun premier ministre israélien ne peut reconnaître qu'il y a eu « expulsion », au sens d'exode massif et délibéré d'un peuple. Aucun israélien ne croit que Ben Gourion a donné l'ordre d'une telle expulsion. Quant à l'ONU, elle est devenue moins une instance qui pose le droit qu'une tribune où s'affrontent les camps rivaux. Le droit international, on en parle beaucoup... et du coup, on ne l'applique pas. Pensons d'ailleurs aux ambiguïtés de la résolution 242, qui ne dit pas la même chose dans ses versions française et anglaise. En français, elle impose le « retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés ». En anglais, elle mentionne « from territories », ce qui peut être traduit par « de certains territoires » !

Intervenant B : Vous avez présenté Arafat comme un otage des autres pays musulmans dans les négociations. Pensez-vous vraiment que la communauté internationale ne peut pas agir sur ces chefs d'Etat musulmans ?

Frédéric Encel : L'OCI (Organisation de la Conférence Islamique), ce sont 57 pays et une grande majorité des réserves pétrolières du monde. Or, ces 57 pays forment une bonne partie de la communauté internationale, qui ne se réduit pas aux Etats-Unis et à l'Europe... D'autre part, avec le monde occidental, ces pays ont un étroit système d'échange : livraison de pétrole contre achat d'armes. Sur cette base, comment négocier avec l'Arabie saoudite ? Pour les Palestiniens, arabes et musulmans, il y a une vraie difficulté : l'utilisation par les pays musulmans de la cause palestinienne comme instrument d'expression de leurs propres frustrations. Tant que ces frustrations existeront...

Intervenante C : Pourquoi les Etats-Unis soutiennent-ils Israël ?

Frédéric Encel : On peut apporter plusieurs éléments de réponse. D'abord, on a beaucoup parlé du « lobby pro-israélien ». Ce lobby existe mais son influence décline, effet des mariages inter-confessionnels mais aussi de la montée en puissance d'un autre lobby, arabo-musulman celui-ci. Il y a peut-être une autre raison, plus profonde : les Etats-Unis sont une nation portée par le message biblique. On y fait une lecture événementielle des prophéties ; le sionisme, l'holocauste, la montée en puissance d'Israël sont perçus comme autant d'accomplissements du dessein divin. Par exemple, lors de sa première interview, en 1992, Clinton a révélé qu'il avait été profondément influencé par son vieux pasteur baptiste. Celui-ci lui aurait dit, sur son lit de mort : « n'oublie jamais le peuple juif... ». De telles représentations religieuses imprègnent toute la politique américaine.

Intervenante D : Les historiens palestiniens évoquent l'existence d'une nationalité palestinienne dès avant 1947 pour faire valoir leur droit sur le sol de Palestine. Mythe ou réalité ?

Julien Mauriat : Le sentiment national palestinien s'est plutôt créé dans l'exil, en particulier à partir du milieu des années 60, à travers l'éducation scolaire et la création de partis politiques (Fatah, FPLP, FDLP...). Il s'agissait de favoriser l'union du peuple palestinien de la diaspora autour d'un projet national fondé notamment sur le droit au retour.

Frédéric Encel : Une nation palestinienne ? En 1919, un congrès s'était réuni à Damas pour demander à la puissance tutélaire, la Grande-Bretagne, de créer un grand royaume arabe au Machrek. Pour la première fois, on identifiait un territoire spécifique correspondant à la Palestine, espace qui, jusque-là, avait toujours été gouverné par Damas. En 1964, l'OLP revendique une Palestine qui exclut Gaza et la Cisjordanie... puis ces territoires sont revendiqués, simplement parce qu'ils ont été annexés (aux pays voisins) par les Israéliens en 1967 ! La nation s'est créée au fil des invasions et des conflits.

Michel Sivignon : Mais quel était le statut exact de cette population palestinienne sous le mandat britannique ?

Frédéric Encel : Dès 1922, la Grande-Bretagne a favorisé le mouvement sioniste. Les Britanniques ont octroyé aux Juifs un quasi-statut de citoyen. Au contraire, les Arabes restaient des sans-papiers... d'où, en 1929, la première révolte arabe. Les membres de cette communauté obtiennent alors un statut de « résidents en Palestine ».

Intervenant A : Voilà la contradiction. Les Palestiniens ne pouvaient pas être une nation avant le mandat britannique car ils appartenaient à un empire, l'Empire ottoman. Mais ils étaient une communauté de cet Empire. Et la Grande-Bretagne devait permettre à chaque communauté d'accéder à l'Etat. Elle l'a fait pour toutes... sauf pour les Palestiniens !

Marc Lohez : Dans quelle mesure la Cisjordanie est-elle révélatrice de cette « paix en miettes » dont parle Frank Debié dans son ouvrage ?

Frédéric Encel : La Cisjordanie, c'est 5 800 km², l'équivalent de deux départements français, mais un territoire éclaté à l'extrême. Depuis 1996, les huit grandes villes palestiniennes (20% de la Cisjordanie) sont autonomes juridiquement ; c'est la « zone A ». La « zone B » (30-35%) est constituée des villages palestiniens, autonomes mais sur lesquels les Israéliens ont un droit d'entrée. La « zone C » englobe d'une part les 150 implantations israéliennes et d'autre part la zone inhabitée de Cisjordanie ; là, les 200 000 colons sont rois. A Camp David II, on a

envisagé la conservation par Israël de 5 à 8% de cette Cisjordanie, dont trois blocs d'implantation qui réunissent la majorité des colons juifs. Les Palestiniens ne le contestent pas, ils réclament seulement une compensation territoriale en Israël. Ce plan me semble avantageux sur trois points. D'abord, les colons juifs peuvent être assez facilement déplacés de ce territoire qui est hors du périmètre de la terre religieuse d'Israël. Pour les Palestiniens, en revanche, il est essentiel de retrouver une continuité territoriale. Au quotidien, la guerre est en effet alimentée par cette pesante nécessité de montrer constamment ses papiers, à chaque déplacement. Enfin et surtout, ce compromis signe la fin de la « politique absolue », cette logique sans issue d'un Grand Israël contre une Grande Palestine. Pour chacun, il y a véritablement urgence à renoncer à l'Absolu...

Compte-rendu : Maud Lasseur et Delphine Papin

© Les Cafés Géographiques - cafe-geo.net